



REMISE DES DIPLOMES : DNB, CFG, DELF

publié le 19/10/2020 - mis à jour le 21/10/2020

Les élèves peuvent retirer leur diplôme et leur relevé de notes au secrétariat du collège à partir du 12 octobre :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 13 h 30 à 17 h 30
- Les jours de permanence : lundi 19 et mardi 20 octobre : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Le diplôme, en tant que document officiel, ne peut être remis qu'en main propre, sur présentation d'une pièce d'identité, contre une signature (pas de procuration possible à la famille, amis...).

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.